Alentours

Le magazine de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault N° 9 - Juin 2007

Dossier tourisme

Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bélarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan , Vendémian

>>> sommaire

2 Édito

3 Actualités

4 Dossier

Tourisme

8 Conseils communautaires

10 Actions !

12 Animations

13 La page des enfants

La Calandreta : école occitane

14 Rencontres

La fédération et la fabrique de tambourin

16 Balade

Autour des ponts de la Vallée de l'Hérault

>>> Éditorial

Forte de plus de 30 000 habitants, la Vallée de l'Hérault est un lieu de vie, d'échange et de projets.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault travaille sans relâche à l'équipement et au développement harmonieux de ce territoire pour répondre aux besoins de ses habitants et leur offrir un cadre de vie de qualité. Les nombreux chantiers en cours ou prochainement lancés témoignent de la hauteur des investissements consentis pour aménager les villages et construire les infrastructures.

Cette vallée dans laquelle nous vivons quotidiennement, est également une destination touristique prisée, riche d'un patrimoine historique et naturel exceptionnel. Accueillir convenablement, offrir des services adaptés et proposer des animations variées aux Héraultais et aux visiteurs constituent de réels enjeux pour ce territoire. Elus et professionnels du tourisme oeuvrent dans ce sens depuis de nombreuses années. En 2007, les moyens déployés au niveau intercommunal pour contribuer au développement touristique de la Vallée de l'Hérault sont particulièrement importants. Vous pourrez les découvrir dans le dossier tourisme de ce numéro.

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a choisi de se doter d'un Projet de Territoire qui définira les axes stratégiques de ses politiques futures : concilier le maintien d'un bassin de vie harmonieux et équilibré, dynamique et attractif et au service des habitants, tel sera le défi qu'elle devra relever dans les années futures.

Pour l'heure, je vous souhaite de vivre une belle saison estivale au rythme des rendez-vous culturels et musicaux qui vont animer la Vallée de l'Hérault !

>>> le Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Alentours est imprimé sur papier recyclé

Tirage : 14 500 exemplaires

Disponible en mairie

Photo couverture : Tour de l'horloge, St-Saturnin de-Lucian

Alentours n° 9 - Juin 2007

Communauté de communes Vallée de l'Hérault
2 Parc d'activités de Camalcé - BP15 - 34150 GIGNAC
Tél. : 04 67 57 04 50 / ***Fax :*** 04 67 57 04 51
E-mail : contact@cc-vallee-herault.fr
Site Internet : www.cc-vallee-herault.fr
Responsable de la publication : Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault
Comité de rédaction : commission communication et agents de la communauté
Maquette et textes : Nadège Baladié et comité de rédaction
Charte graphique : Frédéric Daniau, Infographie
Photos : ImagoAdGraphicum,Olivier Arsandaux et communauté de communes
Illustrations : Georges Pierrugues, Argelliers
Impression : Europrint, Sète
Distribution : A2P sarl, Campagnan
ISSN : 1763-7082
Pour tous renseignements ou remarques sur ce journal : nadege.baladie@cc-vallee-herault.fr
Retrouvez l'actualité de la communauté de communes sur le site : www.cc-vallee-herault.fr

Une fête réussie pour l'inauguration du Parc d'activités de Camalcé

Le 18 avril dernier, le Parc d'activités de Camalcé à Gignac est devenu, le temps d'une après-midi, un terrain de jeu et de fête ! La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a choisi d'inaugurer ce nouveau lieu de vie en invitant la population à le découvrir à travers une programmation haute en couleurs : fanfare, atelier de maquillage, partie de pêche dans le canalet, clown, expo photos du chantier, visite guidée… rien ne manquait pour le plaisir de petits et grands. Les entreprises installées sur le parc depuis quelques semaines ont également participé en proposant quizz, tombola et jeux divers. Sous un soleil généreux, le public est venu nombreux profiter des animations.

Le traditionnel ruban a été coupé

Les enfants au coeur de la fête !

Les élus et partenaires de la communauté de communes ont visité l'ensemble des bâtiments et rencontré les entreprises, associations et organismes publics qui ont été heureux de les accueillir dans leurs locaux récemment aménagés.
En fin d'après-midi, des centaines de personnes ont assisté à l'inauguration officielle. Le ruban, coupé par la petite Solène, a symbolisé l'avenir prometteur auquel est destiné le nouveau parc. Les élus locaux ont ensuite pris la parole. Le président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a souligné l'envergure du projet et a rappelé les enjeux auxquels un tel équipement répond sur un territoire en pleine croissance démographique et en plein développement.
La journée s'est achevée autour d'un apéritif convivial au cours duquel riverains, élus et entreprises ont pu échanger.

Prix de la TPE : c'est parti pour la 5ème édition !

Comme chaque année, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault apporte son soutien au « Prix de la Très Petite Entreprise » créé à l'initiative du Club des Créateurs et Repreneurs d'Entreprises de Montpellier (CCREM) et de la Maison des Entreprises de St-André-de-Sangonis.

Le Prix de la TPE récompense des entreprises de 0 à 9 salariés, de tous secteurs d'activité, d'au moins un an d'existence ; un produit, un savoir faire, un service, un dirigeant qui s'est particulièrement distingué durant l'année 2007.

Pour cette 5ème édition, le Prix s'ouvre sur l'Ouest Hérault. Plus d'initiatives, de produits, de services, de managers pourront concourir et montrer le meilleur d'eux-mêmes dans l'espoir de remporter le désormais fameux trophée du Prix de la TPE. Cette année, les entreprises de quatre territoires peuvent donc participer : Cœur d'Hérault, Grand Montpelliérain, Pays de Lunel, Ouest Hérault. Les candidats doivent appartenir aux circonscriptions de la CCI de Montpellier et de la CCI de Béziers Saint-Pons.

Retrait ou dépôt des dossiers de candidature :
Maison des Entreprises
Nicole Gleizes
gleizes@mde.asso.fr
www.maisondesentreprises.fr
Tél. 04 67 57 01 01

Actualités en bref

Concours des vins : un palmarès 2007 à déguster sans modération !

Pour la 21ème année consécutive, les caves particulières et coopératives de la Vallée de l'Hérault (cantons d'Aniane, Gignac et Clermont l'Hérault) ont soumis leurs meilleurs crus au jugement du jury du Concours des vins de la Vallée de l'Hérault.

La compétition a été rude…
cette année, ce sont 180 vins présentés par 46 caves qui ont dû être départagés lors de la journée de dégustation, qui s'est tenue le vendredi 11 mai au Lycée agricole de Gignac. Les 78 dégustateurs ont décerné 56 médailles dont 19 médailles d'or, 20 médailles d'argent et 17 médailles de bronze.

Le palmarès sera très prochainement dévoilé lors de la soirée de remise des prix, le jeudi 31 mai à la salle polyvalente de St-Jean-de-Fos. Vous pourrez alors le découvrir en vous procurant la Carte des vins 2007 auprès de la communauté de communes ou dans les offices de tourisme, caves et commerces du territoire.

A compter de ce jour, il sera également accessible en ligne sur le site internet de la communauté de communes : www.cc-vallee-herault.fr (rubrique Economie/Concours des vins).

A présent… c'est à vous de déguster !

Tourisme en Vallée de l'Hérault

Une destination de premier plan

Dès la création de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, les élus ont fait le choix de travailler sur le tourisme. Enjeu majeur pour le territoire, le secteur touristique constitue un vecteur économique de poids que la communauté de communes s'efforce de renforcer et de structurer.

Le potentiel touristique de la Vallée de l'Hérault est immense : elle bénéficie d'un patrimoine historique, culturel et naturel de tout premier ordre avec notamment des sites tels que le village médiéval de Saint-Guilhem-le-Désert, 1er site visité du département, ou le Pont du Diable. La communauté de communes s'attache à préserver ces richesses et à assurer une promotion et un accueil touristiques de qualité pour les faire découvrir aux visiteurs, dans le respect des habitants et de l'environnement.

L'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault

Le siège de l'OTI à Giganc

Pour exercer sa compétence tourisme avec professionnalisme et efficacité, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault travaille main dans la main avec un office de tourisme. Elle lui délègue les missions de promotion du territoire, d'accueil et d'information des visiteurs. Ce partenariat permet de répondre tant aux attentes des professionnels du tourisme qu'à celles des visiteurs, chacun disposant d'interlocuteurs de proximité, compétents et disponibles.

Une évolution nécessaire

En novembre 2004, une fusion des deux offices de tourisme du territoire (Gorges et Vallée de l'Hérault à Gignac et Saint-Guilhem-le-Désert Grotte de Clamouse) a donné naissance à l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault. Cette association a travaillé pendant deux ans en concertation étroite avec la Communauté de communes Vallée de l'Hérault pour l'accueil et l'information des touristes, la communication, la promotion et l'animation touristiques de la Vallée de l'Hérault.

En 2006, l'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) a souhaité voir évoluer son statut dans un souci de qualité et d'efficacité dans la conduite de ses missions. Suite à une étude lancée par la communauté de communes pour déterminer le meilleur régime juridique, c'est finalement un Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC), dénommé Office de Tourisme Intercommunal Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault, qui a été retenu. L'assemblée générale de l'association Office de Tourisme Intercommunal a voté à l'unanimité en faveur de ce changement de statut.

En se dotant de cet outil de promotion et d'animation, la communauté de communes réaffirme solennellement sa volonté de soutenir le développement touristique de la Vallée de l'Hérault.

Des moyens renforcés

Ce changement de statut va permettre à l'office de tourisme de disposer de perspectives de développement plus importantes. Toujours dans ce souci de qualité et d'efficacité, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a également souhaité offrir à cette structure des moyens à la hauteur du territoire.

L'équipe des salariés de l'office de tourisme associatif a intégré l'établissement au 1er janvier 2007. Une directrice a été recrutée pour structurer l'offre touristique et renforcer le partenariat avec les prestataires touristiques. L'OTI dispose désormais d'une équipe de six personnes qui travaillent quotidiennement pour faire de la Vallée de l'Hérault une destination touristique de premier plan.

De plus, l'Office de Tourisme Intercommunal a récemment déménagé pour rejoindre le Parc d'activités de Camalcé à Gignac. Des locaux neufs, lumineux et fonctionnels offrent à l'équipe de meilleures conditions de travail et d'accueil du public.

Ainsi, après un temps nécessaire d'adaptation et de mise en route, l'OTI Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault s'apprête à contribuer pleinement au développement touristique de la Vallée de l'Hérault.

Des partenariats solides

La Vallée de l'Hérault est une destination touristique majeure du département. Pour parvenir à séduire de nouveaux visiteurs et à leur proposer une offre touristique de qualité, un esprit de concertation et de partenariat doit animer tous les acteurs.
Communauté de communes, Office de Tourisme Intercommunal et professionnels du tourisme en sont conscients et s'attachent à maintenir la dynamique de coopération qu'ils ont impulsée depuis plusieurs années. Echanges et partenariat sont également au cœur des relations que l'OTI entretient avec le Comité Départemental du Tourisme et le Pays Cœur d'Hérault qui l'accompagnent dans la mise en œuvre de sa politique touristique. Enfin, l'office de tourisme Saint-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault entretient des relations privilégiées avec les autres offices du tourisme de la Destination Causses et Vallées de l'Hérault (Lodévois-Larzac, Centre Hérault) : ils éditent par exemple des documents touristiques communs et participent conjointement à certains salons.

Interview

Claude Carceller
Vice-président de l'OTI

Selon vous, en quoi le tourisme est-il un enjeu pour la Vallée de l'Hérault ?

Le tourisme est un élément essentiel du développement du territoire. C'est un des principaux atouts économiques au même titre que la viticulture ou tout autre domaine. De nombreux emplois sont générés par ce secteur.

Le tourisme n'est pas uniquement l'affaire des collectivités mais de chacun d'entre nous.
La Communauté de communes Vallée de l'Hérault doit donner les grandes orientations, définir les axes prioritaires et réaliser les investissements afin d'attirer les touristes. Nous sommes aidés en cela par un environnement de qualité, un patrimoine historique et naturel d'exception, des villages remarquables et des paysages variés.
Néanmoins, il est important d'associer les villages à la démarche de la communauté de communes. Ces derniers doivent manifester l'envie d'accueillir et de séduire les visiteurs.
Enfin, les habitants de la Vallée de l'Hérault doivent également participer en adoptant quotidiennement un comportement respectueux des personnes et de l'environnement. Chacun doit être fier d'appartenir à cette région, avoir le sens de l'accueil et prendre goût à défendre et à vivre dans ce lieu magique.

C'est en conjuguant les efforts de tous que nous ferons de la Vallée de l'Hérault une destination attractive et séduisante.

D'autre part, nous bénéficions de la renommée du village de Saint-Guilhem-le-Désert et des gorges de l'Hérault. Nous ne devons pas négliger cet atout sous prétexte qu'il a déjà acquis une notoriété. Il doit au contraire être un moyen pour conduire au rayonnement touristique de toute la vallée et de ses 28 villages.

Il sera également important de renforcer nos relations avec les offices de tourisme des territoires voisins afin de créer une synergie et de proposer une offre touristique large à même d'attirer et de retenir les visiteurs plusieurs jours sur la région.

Enfin, le développement du tourisme ne doit pas se faire au détriment du patrimoine et de la ruralité de notre vallée. Le caractère de nos villages, leur typicité mais aussi la richesse du patrimoine naturel et historique est ce qui fait la force de notre territoire. Nous devons le préserver, maîtriser l'urbanisation et développer un habitat raisonné. Le risque sinon serait de perdre ce qui fait notre identité et de nous transformer en simple ceinture de l'agglomération de Montpellier.

Quelles sont les nouvelles perspectives offertes à l'OTI ?

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault consacre des moyens importants pour le développement touristique. L'année 2007 marque un nouveau tournant. Nous disposons désormais d'un office de tourisme structuré, avec un statut d'établissement public, doté d'une équipe compétente et expérimentée.
Cette nouvelle donne va permettre de mieux communiquer sur les richesses de notre territoire, de proposer des points d'ancrage, de développer des lieux d'animation et de créer une image plus dynamique et plus attractive qui séduira les visiteurs de la Vallée de l'Hérault.

Aujourd'hui, la Vallée de l'Hérault me fait penser à une belle vitrine, devant laquelle les gens s'arrêtent émerveillés, mais sans que l'envie leur prenne d'entrer dans le magasin. Il faut que nous parvenions à créer ce qui suscitera cette envie de prendre le temps de découvrir et de séjourner sur la vallée.

Des commissions thématiques ont été mises en place au sein de l'OTI afin qu'élus et professionnels du tourisme travaillent conjointement sur les axes prioritaires que sont la communication, la qualité et l'animation.
Les professionnels de notre territoire sont satisfaits et confiants, ils ont la volonté de s'impliquer plus fortement. Désormais libérés de la réflexion stratégique, qui revient à l'équipe de l'OTI, mon souhait est qu'ils s'impliquent pleinement pour accroître davantage encore la qualité de leur accueil et de leurs prestations.

Visites guidées : la Vallée de l'Hérault au fil de l'histoire et de ses traditions

Durant l'été, suivez les guides professionnels de l'Office du Tourisme Intercommunal. Chaque semaine des mois de juillet et août, ils vous emmèneront, à la découverte de la Vallée de l'Hérault et de ses innombrables trésors d'histoire.

Au programme...

Le Pouget, « Atout cœur de la Vallée de l'Hérault »
Une emblématique « circulade » médiévale, développée en forme de cœur autour de son donjon.
•**Les mardis 03, 17 , 31 juillet & 14 août à 10h30**•**Rendez-vous devant la mairie du Pouget**

Saint-Pargoire, « Naissance et symboles de l'architecture gothique méridionale »
Le village en forme d'escargot s'enroule autour de son église, symbole de l'architecture gothique rurale méridionale.
•**Les mardis 10, 24 juillet & 07, 21 août à 10h30**•**Rendez-vous à l'accueil tourisme du marché à Saint-Pargoire**

L'église gothique de Saint-Pargoire

Puéchabon, « La perfection du cercle »
Cette circulade développée autour du fort ancien, est perchée sur son Puech (petit mont).
•**Les mercredis 04, 18 juillet, 01 août & le samedi 18 août à 10h30**•**Rendez-vous à l'église Immaculée Conception à Puéchabon**

Gignac, « A la croisée des chemins »
Terre miraculeuse, en proie aux légendes, on y vénère l'Ane sauveur lors de la conquête sarrasine ...
•**Les mercredis 11, 25 juillet & 08, 22 août à 10h30**•**Rendez-vous à l'office de tourisme, parc Camalcé à Gignac**

Aniane, première cité monastique de la vallée
Berceau d'une importante abbaye, fondée vers 780 par Witiza, prince wisigoth devenu Saint Benoît d'Aniane.
•**Les jeudis 05, 19 juillet & 02, 16 août à 16h00**•**Rendez-vous à la Chapelle des Pénitents à Aniane**

Saint-Jean-de-Fos, « Villages aux reflets vernissés »
Une circulade en forme d'ellipse, berceau depuis le XV^{ème} siècle d'une importante tradition céramique.
•**Les jeudis 12, 26 juillet & 09, 23 août à 10h30**•**Rendez-vous devant la fontaine, place de la Mairie à Saint-Jean-de-Fos**

Vendémian, « Le quadrillage du damier »
De forme quadrangulaire, flanqué de quatre tours d'angle, le village produit un excellent raisin de table et une des meilleures équipes de tambourin de la région et de France.
•**Les vendredis 06,20 juillet & 03, 17 août à 10h30**•**Rendez-vous devant la mairie à Vendémian**

Chantier du Pont sur l'Hérault entre Gignac et Saint-André-de-Sangonis
D'un pont à l'autre …Du médiéval Pont du Diable, en passant par le Pont de Gignac du XVIII^{ème}, à l'avènement du béton armé au chantier du pont sur l'Hérault.
•**Les vendredis 13, 27 juillet & 10, 24 août à 10h30**•**Rendez-vous sur le site**

Saint-Guilhem-le-Désert et l'Abbaye de Gellone, joyaux de l'art roman
Sur les traces de Guilhem, homme de Guerre, homme de Dieu et homme de légende.
•**Tous les jours à 10h30 & 14h30**•**Rendez-vous à l'office de tourisme.**

Et aussi...

Dans le cadre des animations de nos villages, retrouvez-nous pour des visites découvertes gratuites :
Samedi 4 et dimanche 5 août : visite guidée de Saint-Jean-de-Fos dans le cadre de son traditionnel marché des potiers.
Samedi 12 et dimanche 13 août : visite guidée Du Pouget dans le cadre de son festival des rues.

Marché des potiers à Saint-Jean-de-Fos

Visites guidées, mode d'emploi

Les visites durent en moyenne une heure et demie.
Les guides vous donnent rendez-vous sur les sites aux jours et lieux indiqués.

Sur réservation uniquement
(excepté pour Saint-Guilhem-le-Désert)
04 67 57 58 83 et 04 67 57 44 33

Tarifs :
4€/Adulte
3€/ 12-18 ans et étudiant
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Départ assuré pour minimum 5 personnes.

A bientôt en Vallée de l'Hérault !

L'Office de Tourisme Intercommunal sur la toile

Le site internet de l'OTI Saint-Guilhem-le-Désert Vallée de l'Hérault est en ligne !

Toujours dans un souci de professionnalisation et d'efficacité, l'Office de Tourisme Intercommunal vient de se doter d'un site internet. Formidable vecteur d'information et de promotion, cet outil a été conçu comme une véritable vitrine de la Vallée de l'Hérault ouverte sur le monde entier.

Vous pourrez ainsi découvrir au fil des pages, une présentation de la Vallée de l'Hérault (ses 28 villages, son patrimoine naturel, ses traditions, son terroir et son histoire.), mais également un large panel d'outils pour faciliter la découverte du territoire, que ce soit pour une après-midi de découverte, un week-end de détente ou un séjour estival : calendrier des évènements, présentation des prestataires touristiques, cartographie interactive, newsletter, téléchargement de brochures, carnet de voyage.

Une rubrique est également dédiée à la valorisation des différents produits touristiques proposés par l'office de tourisme : visites guidées, séjours thématiques… Le site constituera donc un nouveau moyen de commercialisation à même d'attirer des touristes de tout horizon. Des versions anglaise et espagnole ont d'ailleurs été développées, et une version allemande pourrait rapidement voir le jour.

Près de deux ans de travail ont été nécessaires pour aboutir à ce site internet. Une réflexion importante de définition des besoins en concertation avec les professionnels du tourisme a été menée. Une attention particulière a été accordée à l'ambiance graphique des pages afin de séduire les internautes et de leur donner envie de venir découvrir la Vallée de l'Hérault et les richesses dont elle recèle.

Nous vous invitons à découvrir le site internet de l'OTI :
www.saintguilhem-valleeherault.fr

Contact

Pour vous accueillir et vous informer…

…deux accueils permanents :

• Gignac
3 parc d'activités de Camalcé
04 67 57 58 83
Ouvert 5 jours/7

• Saint-Guilhem-le-Désert
2 rue du Font du Portal
04 67 57 44 33
Ouvert 7 jours/7

…des points d'accueil saisonniers :

• Aniane, Pont du Diable
06 79 84 24 90

• Aniane, Chapelle des pénitents
04 67 57 01 42

• Saint-Pargoire
04 67 90 16 79

… une équipe compétente :

• Christelle DAMOTTE, directrice

• Aude-Lise THEULE, responsable d'accueil

• Julie SOLIGNAC, Annie LEPAPE et Marie-Laure TASSELLI, conseillères séjours

• Mickaël VENTURINI, agent de développement du patrimoine

dont 3 guides interprètes pour vous accompagner au cours des visites guidées.

www.saintguilhem-valleeherault.fr
oti@saintguilhem-valleeherault.fr

Office de tourisme intercommunal
St-Guilhem-le-Désert
Vallée de l'Hérault

Les délégués se sont réunis à trois reprises

Les principales délibérations

Conseil communautaire 12 février 2007

Aide au projet de révision du PLU de Jonquières

Par délibération du 20 novembre 2006, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a défini un règlement d'intervention pour aider les communes du territoire dans leur démarche de programmation urbaine. Dans ce cadre, la commune de Jonquières a demandé à la communauté de l'accompagner dans son projet de révision de Plan Local d'Urbanisme.

La révision du PLU demande en amont une réflexion afin d'anticiper et de maîtriser les évolutions urbaines du village. Pour mener cette démarche dans les meilleures conditions, le Conseil a approuvé la signature d'une convention tripartite entre la communauté de communes, la commune de Jonquières et l'association Manufacture des Paysages. Cette dernière, en appui de la communauté de communes, organisera et animera des réunions et sorties sur le terrain avec les élus locaux pour un montant estimé à 7450 € (pris en charge par la communauté). La commune de Jonquières désignera quant à elle un bureau d'études qui sera chargé d'élaborer la révision de son PLU et le financera.

Adhésion de la communauté au syndicat mixte Lez-Mosson-Etangs palavasiens

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault fait partie du périmètre du SAGE Lez-Mosson-Etangs palavasiens. Le SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) est un document de planification concertée pour organiser la gestion globale équilibrée de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Lez, de la Mosson et des Etangs palavasiens. Son périmètre s'étend du Pic St Loup à la mer, sur une superficie de 746 km² comprenant 43 communes. Un syndicat mixte a été créé pour porter le programme d'actions du SAGE.

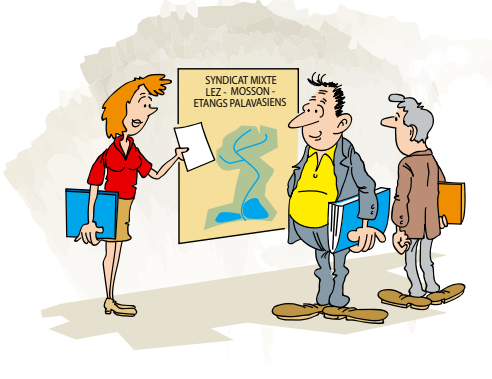

Les élus ont délibéré favorablement sur l'adhésion de la communauté de communes à ce syndicat mixte qui regroupe : le Département de l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et du Bassin de Thau et les Communautés de communes du Pic Saint Loup, Vallée de l'Hérault, Séranne-Pic Saint Loup, Pays de l'Or, de l'Orthus. Les 28 communes de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault doivent désormais se prononcer par délibération de leur conseil municipal sur cette adhésion.

Conseil communautaire 19 mars 2007

ZAC Les Garrigues à Aniane : approbation du dossier de réalisation et lancement des appels d'offres de travaux

Par délibération du 13/09/2004, le Conseil communautaire décide de créer la ZAC Les Garrigues à Aniane. Ce projet a fait l'objet d'un dossier de création validé par le Conseil communautaire du 24 janvier 2005. Il prévoit la viabilisation des terrains ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs et d'un raccordement au carrefour existant sur la RD32.

Le dossier de réalisation comprend le programme des équipements publics, l'étude d'impact actualisée, le programme global des constructions à réaliser, les modalités prévisionnelles de financement et les plans d'aménagement. Le Conseil l'a approuvé et a autorisé le Président à lancer les procédures d'appel d'offres nécessaires à la réalisation des travaux et à attribuer les marchés suite aux décisions de la Commission d'Appel d'Offres.

Conseil communautaire 23 avril 2007

ZAC La Tour à Montarnaud : approbation du dossier de création, DUP et enquête parcellaire

Par délibération du 12/09/2005, le Conseil communautaire a défini le périmètre de la ZAC La Tour sur la commune de Montarnaud et lancé les modalités d'organisation de la concertation préalable à la création de cette zone, définie par l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme.

Les élus ont pris acte du bilan de la concertation préalable à la création de la zone qui n'apporte pas de modification au projet, ont validé le périmètre et le programme d'équipement et se sont prononcés favorablement sur le dossier de création de la ZAC. Ils ont également demandé à Monsieur le Préfet le lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique par l'ouverture de l'enquête préalable et de l'enquête parcellaire.

Création d'une Maison de la poterie à St-Jean-de-Fos : transfert de maîtrise d'ouvrage

Le projet de création d'une Maison de la poterie à St-Jean-de-Fos s'inscrit dans le programme d'actions de l'Opération Grand Site St-Guilhem-le-Désert Gorges de l'Hérault. Afin d'assurer le dynamisme et l'animation de cet espace muséographique, le conseil municipal de St-Jean-de-Fos souhaite que la communauté de communes prenne la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble du projet. Le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur ce transfert qui interviendra au 1er septembre 2007 dans le cadre d'un procès verbal de mise à disposition. La commune de St-Jean-de-Fos transfèrera alors à la communauté l'ensemble des biens, équipements, services et contrats nécessaires à la création et à la gestion de la Maison de la poterie.

Requalification de la traverse de St-André-de-Sangonis : attribution du marché de maîtrise d'œuvre

Par délibération du 13 mars 2006, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a accepté la délégation de maîtrise d'ouvrage pour les travaux de requalification de la traverse de St-André-de-Sangonis comprenant, l'aménagement de places et de lieux publics, la création de circulations piétonnes et cyclistes et du stationnement.

La désignation du maître d'œuvre pour cette opération a été lancée selon la procédure d'appel d'offres restreint. 16 candidatures ont été reçues par la communauté de communes ; parmi elles, 10 ont été retenues sur leurs capacités et leurs références pour présenter une offre. Après analyse des offres sur les critères énoncés dans le règlement de la consultation (moyens de l'équipe, valeur technique et prix de la prestation), c'est finalement au groupement Olivier Kauffmann/ BRL/Projetec Sud qu'a été attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 159 300 €HT. Le Conseil communautaire a adopté ce choix.

Maison des entreprises : convention d'objectifs 2007

La Maison des entreprises (MDE) de St-André-de-Sangonis effectue une mission d'appui au développement économique du Cœur d'Hérault depuis plusieurs années. Les élus ont autorisé le président à signer, pour l'année 2007, un contrat d'objectifs avec la Maison des entreprises. Ce contrat se situe en cohérence avec la charte de Pays Cœur d'Hérault et s'appuie sur les grands axes de travail de la MDE : pépinière d'entreprises, annuaire des savoir-faire, bourse à l'immobilier et observatoire socio-économique. La participation financière de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault au titre de cette convention s'élève à 12 708 €.

Retrouvez les comptes-rendus et toutes les délibérations des conseils communautaires sur notre site internet :

www.cc-vallee-herault.fr

(rubrique Citoyen)

Mise en réseau de la lecture publique : la dynamique est lancée !

Depuis 2005, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault travaille à la définition d'une politique de mise en réseau de la lecture publique qui a abouti à une double orientation : la création d'un service de coordination intercommunal et la mise en place d'équipements de lecture publique dans toutes les communes. Un bibliothécaire coordinateur a été recruté en octobre 2006 pour mettre en œuvre ce projet en concertation avec les bibliothèques du territoire.

Après une phase nécessaire de rencontres et d'échanges au cours de laquelle le projet a été présenté à chaque commune, la mise en réseau de la lecture publique sur la Vallée de l'Hérault est désormais bien réelle : tous les acteurs se réunissent régulièrement et travaillent ensemble à la structuration du réseau.

Les fournisseurs des différents types de documents qui constitueront les collections intercommunales ont dores et déjà été choisis. Ainsi, les équipes des bibliothèques s'adresseront à plusieurs librairies, dont deux montpelliéraines, et sociétés d'édition spécialisées pour l'acquisition des différents documents (adultes et jeunesse, bandes dessinées, supports audiovisuels, multimédias, livres en gros caractères, partitions musicales). Les bibliothèques du réseau vont donc pouvoir développer leurs collections autour d'un projet commun, en bénéficiant d'un budget d'acquisition en forte augmentation (3€ par habitant contre 1,72€ en 2006) et en répondant ainsi toujours plus aux envies des lecteurs.

Depuis le mois de mars, le service de coordination de la lecture publique réfléchit également à l'informatisation du réseau afin de préciser les besoins de chacune des bibliothèques et de formaliser les objectifs de la mise en réseau. L'acquisition d'un logiciel documentaire, auquel seront connectées toutes les bibliothèques, permettra de constituer un catalogue collectif référençant la totalité des ressources documentaires disponibles sur le territoire. Accessible depuis le réseau Internet, ce catalogue collectif constituera une porte ouverte sur les collections de toutes les bibliothèques à travers laquelle un service de réservation de documents sera offert aux abonnés. La première phase du déploiement de cet outil informatique est prévue pour l'automne prochain.Il facilitera la mutualisation des moyens, la circulation des documents et la modernisation des services offerts aux publics.

Le réseau des bibliothèques de la Vallée de l'Hérault prend donc progressivement forme et deviendra prochainement une réalité profitable à tous.

Actions en bref

Le Projet de Territoire de la Vallée de l'Hérault

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a engagé, en septembre 2006, une large réflexion afin de définir son Projet de Territoire. Il s'agit d'établir un diagnostic partagé puis de réaliser une concertation élargie pour définir des axes stratégiques de développement pour le territoire. Le cabinet PLC Demeter a été choisi pour accompagner la communauté dans cette démarche.

Dans un premier temps, le cabinet d'étude et la communauté de communes ont travaillé afin d'établir un état des lieux détaillé du territoire en s'appuyant sur des sources variées : synthèse des études existantes, entretiens auprès de personnalités qualifiées, questionnaire adressé aux maires, mise en place d'un groupe témoin, réunions avec les services de la communauté. Ce diagnostic concerne la population, l'habitat et l'urbanisme, les services à la personne, les transports, le tourisme, l'économie et l'environnement.

A partir de ces éléments de diagnostic, l'étude porte désormais sur l'élaboration d'une stratégie de développement et d'aménagement de la Vallée de l'Hérault. Trois axes ont été définis qui s'articulent autour du thème « Pour un bassin de vie de qualité » :
- Un bassin de vie aménagé harmonieux et équilibré
- Un bassin de vie économique dynamique et attractif
- Un bassin de vie quotidienne au service des habitants

Ces axes stratégiques vont désormais être déclinés en objectifs et en actions. Chacune de ces actions feront l'objet d'un calendrier et d'un plan de financement précis. Elles seront mise en œuvre par la communauté de communes en fonction de leur priorité pour le territoire et ses habitants.

Le projet de territoire sera finalisé fin juin. Une exposition itinérante sur les conclusions de l'étude sera présentée dans plusieurs communes du territoire sur les mois de juillet et août. Les dates et lieux de cette exposition seront communiqués d'ici quelques semaines.

Pour infos...
Retrouvez une synthèse de l'étude sur le site internet www.cc-vallee-herault.fr ; ou contactez Géraldine CAYROL 04 67 57 04 50

Requalification, aménagement et construction : un calendrier de travaux chargé !

Dans le cadre de sa compétence aménagement de l'espace, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault conduit de nombreuses opérations de travaux sur l'ensemble de son territoire. Ces projets d'aménagement sont suivis par les services de la communauté de communes soit pour son compte propre, soit pour le compte des communes par le biais d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée. Ce mandat permet à ces dernières de faire appel aux compétences de l'équipe de la communauté tout en bénéficiant d'une répartition des charges financières dans le temps.

D'ici la fin de l'année, de nombreux travaux vont démarrer sur différentes communes.

Dès septembre 2007 :
- Aménagement des abords du Pont du Diable à Aniane et St-Jean-de-Fos (19 mois)
- Requalification de la place Etienne Sanier à Aniane (8 mois)
- Aménagement de la place Balsan à Lagamas (4 mois)
- Création de la ZAC Les Garrigues à Aniane (8 mois)
- Aménagement du Rocher des Vierges à St-Saturnin-de-Lucian

A compter de novembre 2007 :
- Aménagement de la place du Griffe au Pouget (6 mois)
- Aménagement de la ZAE Emile Carles à St-Pargoire (6 mois)
- Construction de l'hôtel d'entreprises sur le Parc d'activités Domaine des Trois Fontaines au Pouget (10 mois)

A la fin du 2nd semestre 2007 :
- Retraitement de la place du Portal à St-Guilhem-le-Désert (8 mois)
- Restauration des berges de Bélarga (6 mois)

Développement économique : les projets de parcs d'activités

Après la réalisation des parcs d'activités de Camalcé à Gignac et Domaine des Trois Fontaines au Pouget, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault poursuit ses efforts pour favoriser l'implantation d'entreprises sur le territoire. Depuis le début de l'année, élus et techniciens travaillent sur de nouveaux projets de parcs d'activités qui seront prochainement conduits sur les communes d'Aniane, Montarnaud, St-André-de-Sangonis et Gignac.

La ZAC La Croix à Gignac

Les Garrigues à Aniane : un parc à vocation artisanale, commerciale et industrielle

Le Conseil communautaire a décidé de créer la Zone d'Aménagement Concerté Les Garrigues à Aniane, à l'entrée sud de la commune. Ce projet prévoit la viabilisation des terrains ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs et un raccordement au carrefour existant sur la RD32. Ce parc d'activités aura vocation à accueillir des entreprises exerçant des activités artisanales, commerciales ou industrielles sur une superficie de 8 ha. Un logement sur place sera autorisé.

Les sondages archéologiques préventifs n'ont mis à jour aucun vestige. Les appels d'offres de travaux de viabilisation ont ainsi pu être lancés et les entreprises seront prochainement choisies par la commission d'appel d'offres. Les travaux devraient démarrer au mois de septembre et durer environ 8 mois.

Pour ce qui est de la commercialisation, la 1ère tranche comprendra 13 lots d'une superficie moyenne de 1000 m². Leur commercialisation sera lancée à compter de septembre 2007 dans le cadre du règlement du dossier de réalisation voté par le Conseil communautaire sur la base d'une participation aux équipements publics (67€/m²) et d'une vente foncière (18€/m²).

Les entreprises intéressées peuvent dores et déjà adresser un courrier de candidature à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en précisant l'activité, la superficie du terrain et du bâtiment envisagés.

La Tour à Montarnaud : procédure de déclaration d'utilité publique

Sur la commune de Montarnaud, vu les difficultés d'acquisitions foncières nécessaires pour la réalisation de la zone, la communauté de communes a décidé de créer une ZAC en remplacement du lotissement initialement prévu au niveau de l'échangeur autoroutier de l'A750, à l'entrée de St-Paul-et-Valmalle. Par délibération du 19/03/2007, le Conseil communautaire a validé le dossier de création de la ZAC La Tour. Le périmètre de la zone et son programme d'équipement ont ainsi pu être arrêtés.

La communauté de communes vient de lancer une procédure de déclaration d'utilité publique et d'enquête parcellaire. Les dossiers seront soumis à enquête publique à la fin du premier semestre 2007.

La Croix à Gignac : renforcer l'offre commerciale sur la Vallée de l'Hérault

Le schéma de développement commercial du Centre Hérault (CCI de Montpellier - 2005) a montré la nécessité de renforcer l'équipement commercial sur un territoire à forte croissance démographique. Le projet de la ZAC La Croix sur la commune de Gignac vient répondre à ce besoin en visant à :

- favoriser le développement d'activités de commerces et de services,
- établir des réserves foncières nécessaires à la création de logements et d'équipements publics,
- aménager un territoire soumis à de nombreuses mutations et valoriser son patrimoine naturel et paysager.

La zone commerciale actuelle a une superficie de 7 ha. L'extension de son périmètre pourrait permettre la création d'une quinzaine de lots sur une superficie d'environ 9 ha supplémentaires.

En terme de calendrier, la phase de concertation publique préalable à la définition du périmètre s'achève le 16 juin prochain ; un dossier d'informations est consultable en mairie de Gignac et au siège de la communauté de communes. En parallèle, un appel à candidature a été lancé pour désigner le groupement de prestataires qui définira le projet d'aménagement du parc d'activités. Celui-ci devrait être désigné fin 2007 pour un démarrage des travaux au 1er semestre 2009.

La Garrigue à St-André-de-Sangonis : extension-requalification

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a également en charge les parcs d'activités déjà existants sur le territoire des communes membres. Dans ce cadre, le Parc d'activités La Garrigue à St-André-de-Sangonis fait l'objet d'un projet de requalification (réfection des espaces publics, des voiries, de l'éclairage, des espaces verts et de la signalétique) et d'extension de 8 ha pour accueillir de nouvelles entreprises dans le domaine artisanal et de production. Un appel à candidature pour le choix du maître d'œuvre de l'opération est en cours.

Pour infos….
Service Développement économique
04 67 57 04 50

Actions en bref

Haut-débit : les habitants disent « oui », le procédure se poursuit

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault a choisi de s'engager pour la mise en place d'un réseau internet haut-débit sur l'ensemble de son territoire.

Une première étape consiste à établir un constat de carence de l'initiative privée. Il s'agit de recenser auprès des habitants les insuffisances en terme de desserte haut-débit. Un questionnaire a pour cela été adressé aux 13 500 foyers de la Vallée de l'Hérault. Vous avez été très nombreux à y répondre (plus de 20% de taux de retour) et 80% d'entre vous ont déclaré souhaiter être raccordés à un réseau haut-débit.

Ce résultat a permis d'adresser un courrier aux différents opérateurs internet faisant état du besoin existant et leur demandant de se positionner pour la création et l'exploitation d'un réseau haut-débit sur la Vallée de l'Hérault. L'étape de consultation des opérateurs s'achèvera au 15 juillet prochain.

Au mois de septembre, la communauté de communes disposera donc des éléments du constat de carence et pourra décider de son degré d'intervention : laisser le champ libre à l'initiative privée si un opérateur se positionne, intervenir pour le désenclavement des zones blanches (non desservies) et/ou pour la mise en place d'une couverture plus performante dans les zones grises (mal desservies).

Pour un maximum de cohérence et d'efficacité, cette décision dépendra également de l'avancé du projet Num'Hérault du Conseil Général qui prévoit le déploiement d'un réseau haut-débit à même de fournir aux opérateurs une bande passante la plus large possible, en complément de ce que peut fournir le réseau de France Télécom.

Ainsi, dès que les démarches administratives et les études préalables auront abouti, les travaux d'équipements puis le déploiement du réseau pourront être lancés afin que les habitants de la Vallée de l'Hérault puissent bénéficier d'une couverture Internet haut-débit de 2 Mo dans le courant de l'année 2008.

A vivre ! La Foire-Expo

Samedi 9 & dimanche 10 juin

C'est avec un grand plaisir que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault vous invite « A vivre ! » la Foire-Expo en Vallée de l'Hérault pour la troisième édition !
Entre amis ou en famille, vous pourrez combler vos désirs d'achat, rencontrer les professionnels et découvrir les spécificités locales…
Evénement d'envergure, A vivre ! La Foire-Expo est devenu un élément incontournable de la vie économique et culturelle locale et illustre le dynamisme du Cœur d'Hérault.

L'espace culturel et sportif de la ville de Gignac sera dédié à la promotion économique, à l'échange, à la découverte et à la fête. Rendez-vous samedi 9 et dimanche 10 juin de 10h à 19h à Gignac.

Deux jours pour…

… découvrir et investir !
Véritable vitrine du savoir-faire et des produits locaux, la Foire-Expo est le rendez-vous de toutes les envies. 120 exposants vous accueillent autour de trois pôles : Maisons et jardins, Tourisme et loisirs, Produits régionaux.

… se détendre et s'amuser !
A vivre ! également à la Foire-Expo, des animations pour petits et grands : musiciens, comédiens, acrobates et échassiers mais également associations locales vous proposent un programme coloré de spectacles, musique, expositions et ateliers…

… se régaler !
Spécialités culinaires et viticoles locales vous sont proposées à l'espace restauration pour déjeuner sur place ou emporter son met afin de faire durer le plaisir…

Découvrez le programme détaillé, la liste des exposants et les infos pratiques dans le programme joint au présent magazine.

Suivez le guide, « Sur les pas des pèlerins… »

Dimanche 24 juin

Dans le cadre des Journées du patrimoine de Pays, l'Office de tourisme intercommunal St-Guilhem-le-Désert – Vallée de l'Hérault vous propose une randonnée patrimoine gratuite commentée par un guide interprète régional. Au départ de St-Guilhem-le-Désert, vous partirez sur le chemin des Fenestrettes pour une balade de 10 km environ, route de pèlerinage utilisée depuis bientôt 1000 ans par les Jacobins de la Voie d'Arles. Dans l'après-midi, vous découvrirez l'abbaye de Gellone, joyaux de l'art roman, étape spirituelle sur les chemins de Saint Jacques.

Départ à 9 heures, place de la Liberté à St-Guilhem-le-Désert. Prévoir repas tiré du sac. Gratuit. Retour vers 17 heures.

Sur inscription auprès de l'OTI :
04 67 57 58 53 ou 04 67 57 44 33

Festival Les Nuits Couleurs

Du 25 juin au 13 juillet

Tous à vos agendas ! Les Nuits Couleurs en Vallée de l'Hérault reprennent du service pour la seconde édition. Grand rendez-vous culturel estival initié par l'association Les Nuits de Gignac, elles nous promettent une programmation très colorée ! Concerts, dégustations de vins, danse et cinémas en plein air viendront ponctuer vos premières soirées d'été. Dans sa volonté de soutenir la vie culturelle locale, c'est avec plaisir que la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault s'associe à cet évènement !

Lundi 25 juin - Nuit Ritournelle - Gignac
Le Chauffeur est dans le pré / Analistik
Domaine de Pélican - Entrée libre
Dégustation de vin et buffet payant sur réservation (04 67 57 68 92)

Mardi 26 juin - Ciné en plein air - Bélarga
Les virtuoses
Au bord de l'hérault - Entrée libre - Bar à bière

Mercredi 27 juin - Nuit Bio - Le Pouget
Eric Bibb
Jardin bio Les Coudaïssas - Entrée libre
Restauration et vin bio sur place

Lundi 2 juillet - Nuit Touareg - Aniane
Tinariwen
Théatre du milieu du ciel - Entrée libre
Restauration sur place

Mardi 3 juillet - Nuit Klezmer- Montpeyroux
David Krakauer Klezmer Madness et Socalled
Place de la salle des fêtes - Entrée : 12€
Espace dégustation de vins en accés libre

Vendredi 6 juillet - Nuit Celtique - Gignac
Try yann / Merzhin / Churchfitters/ Bagad d'aix
Place du jeu de ballon - Entrée prévente : 18€
+ frais de loc., sur place : 22€
Restauration sur le site

Samedi 7 juillet - Nuit Reggae - Gignac
Mystic revelation of rastafari/ Fils de teuphu/ Dennis Alcapone/ Faya Dub/ Winston Reedy / Brain Damage/ Culturalvibes Selecteur Daweed
Place du jeu de ballon - Entrée prévente : 16€
+ frais de loc., sur place : 20€
Restauration sur le site

Mardi 10 juillet - St Saturnin de Lucian - Ciné en plein air
Buena vista social club
Place du village - Entrée libre
Dégustation de vins, repas cubain et cours de salsa

Jeudi 12 juillet - Nuit Gospel - Montarnaud
The soul travelers
Devant la salle des fêtes - Entrée libre
Restauration et buvette sur place

Vendredi 13 juillet - Nuit d'Oc - St André de Sangonis
Oai star (Massilia Sound System) + Skankyla
Place centrale - Entrée libre
Restauration et buvette sur place

Pour tout renseignement :
Association Les Nuits de Gignac
04 67 86 58 61
www.nuitsdegignac.com

Escòla Calandreta “la Garriga” de Ginhac

Apprendre et grandir en occitan

L’école Calandreta de Gignac a été créée en 1995. Elle accueille aujourd’hui 65 enfants répartis en 3 classes, de la maternelle au CM2. Tout ce petit monde apprend, s’amuse et discute en occitan tout au long de la journée ! Bilinguisme, immersion dès le plus jeune âge et pédagogie institutionnelle tels sont les principes qui font la particularité des écoles Calandreta. Les programmes de l’Education Nationale y sont suivis comme dans toutes les écoles publiques ou sous contrat. En fin de CM2, les enfants possèdent les savoirs et compétences dans deux langues (français et occitan), ce qui les prédispose particulièrement à l’apprentissage d’autres langues
La Calandreta de Gignac nous a ouvert ses portes…

Qu’es aquò Calandreta ?

Les Calandretas sont des écoles laïques, ouvertes à tous avec une participation associative. Ecoles sous contrat avec l’Etat, l’enseignement dispensé dans les Calandretas respecte le programme officiel et les enseignants sont rémunérés par l’Education Nationale.
La gestion de l’école (locaux, matériels, équipe administrative) est prise en charge par une association qui vit de la participation des parents : non seulement par une cotisation mais également une réelle implication dans la vie de l’école et dans le projet pédagogique.
Il existe 43 écoles et 2 collèges Calandreta en Occitanie (Aquitaine, Midi Pyrénée, Limousin, Languedoc, Auvergne, Provence). L’ensemble des associations Calandreta sont regroupées sous une Confédération nationale et des fédérations régionales et départementales.

Jeux en extérieur pour les calandrons

La parole et le rythme de l’enfant respectés

Les enfants scolarisés dans une Calandreta reçoivent un enseignement fondé sur le bilinguisme (occitan/français) et l’immersion totale dès la maternelle. L’occitan est la langue enseignante en plus d’être la langue enseignée. Les méthodes d’enseignement sont issues de la pédagogie Freinet et institutionnelle. Elles visent à donner la parole à l’enfant, à respecter son rythme d’apprentissage et à permettre à tous d’exprimer leurs compétences.
Une charte des Calandretas précise les différents outils pédagogiques permettant de mettre en application ces principes d’enseignement :
- le « Que de nòu ? » (quoi de neuf ?, séance au cours de laquelle chaque enfant s’exprime sur son actualité),
- le « Conselh » (conseil, moment d’échange entre les enfants où ils peuvent participer à l’organisation de la classe, exprimer leurs satisfactions ou leurs mécontentements sur la vie à l’école),
- les métiers (répartition entre les élèves des différentes tâches à effectuer dans la classe)
- les ceintures d’apprentissage ou de comportement (système d’évaluation qui permet d’affecter des niveaux aux élèves en terme de comportement et dans chaque matière ; remplace en quelque sorte le système traditionnel de notation qui n’existe pas dans les Calandretas).

Une nouvelle école pour les calandrons de Gignac

La Calandreta de Gignac a récemment déménagé dans ses nouveaux locaux situés Chemin de Carabotte à Gignac (derrière le Lycée agricole). Le bâtiment qui accueille désormais les enfants a été récompensé par l’ADEME pour son système de ventilation naturelle.
Cette nouvelle école va permettre à la Calandreta d’accueillir davantage de Calandrons, environ 80 contre 65 cette année. L’équipe pédagogique qui compte aujourd’hui 3 enseignants et 1 professeur de français sera renforcée par un quatrième enseignant dès la rentrée prochaine.
L’association Calandreta de Gignac emploie également deux assistantes maternelles, une secrétaire, un agent d’entretien et une animatrice pour encadrer les enfants et gérer l’école au quotidien.
Les membres de l’association travaillent régulièrement en commission thématique pour préparer le conseil d’administration mensuel au cours duquel sont prises les décisions relatives à la vie de l’école. Ils se réunissent également pour l’assemblée générale annuelle au mois de juin.

La nouvelle Calandreta pourra accueillir 80 enfants

Pour inscrire vos enfants à la calandreta...

Pour tout renseignement sur l’école et inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine, n’hésitez pas à contacter la Calandreta :

Françoise JUNOD
chef d’établissement - 04 67 57 68 00

Calandreta « La Garriga »
L’Aurelle - Chemin de Carabotte
34150 Gignac
http://calandreta-gignac.org

La Calandreta de Gignac accepte les enfants dès l’age de 2 ans. Les cours sont dispensés sur une semaine de 4 jours de 9h à 12h et de 14h à 17h. Une garderie est ouverte de 8h à 9h, entre midi et 14h et le soir de 17h à 18h.
Une cotisation mensuelle de 15€ au titre de l’adhésion à l’association et une souscription exceptionnelle de 5€ sont demandées aux familles ; la participation des parents à différentes actions d’autofinancement et à la vie de l’école est également indispensable.

Jeu de balle au tambourin

La Vallée de l'Hérault au cœur de la tradition

Originaire d'Italie, où il est un des sports les plus pratiqués, le tambourin est traditionnellement ancré en Vallée de l'Hérault. Ce sport est un élément du patrimoine culturel dont la pratique perdure dans nos villages. Quatre communes du territoire possèdent un club : Gignac, Montarnaud, Pouzols et Vendémian. La fédération française et la fabrique de tambourin sont depuis peu installées à Gignac. Nous avons rencontré Patrice Charles, salarié de la fédération, et Mathieu Terme, monteur de tambourin, pour faire davantage connaissance avec ce sport.

Patrice CHARLES
Fédération française de jeu de balle au tambourin

Siège de la fédération et fabrique de tambourin à Gignac

Présentez-nous la Fédération Française de Jeu de Balle au Tambourin (FFJBT).

La FFJBT existe depuis 1939. Elle réunit aujourd'hui 46 clubs dont 33 dans l'Hérault.

Ses principales missions sont :
- le suivi des championnats nationaux, ce qui comprend la composition des calendriers, la délivrance des licences, l'affectation des arbitres, l'enregistrement des différents résultats et la mise à jour du classement
- l'organisation des rencontres internationales (championnats des équipes de France, Rencontres France-Italie, Coupe d'Europe…)
- la communication (promotion du tambourin, diffusion des résultats, mise à jour du site internet…)

Comment est-elle gérée ?

Vingt-six élus sont à la tête de la FFJBT. Ils se réunissent régulièrement en commission thématique pour travailler sur les différents dossiers et en comité directeur pour prendre les décisions. La fédération est présidée par Bernard Barral.

En tant qu'unique salarié de la fédération, je m'occupe de la gestion quotidienne. J'assure notamment le suivi de tout ce qui est relation avec les clubs, courrier, comptabilité et je viens en appui aux commissions d'élus pour l'organisation des championnats et la communication.

Pourquoi avoir choisi Gignac pour implanter le nouveau siège de la fédération ?

Les anciens locaux de la FFJBT de Montpellier étaient trop exigus. Nous ne pouvions, par exemple, pas y réunir le comité directeur et nous étions souvent obligés d'organiser les réunions sur d'autres sites. De plus, les élus souhaitaient que les bureaux de la fédération et la fabrique de tambourin soient réunis sur un même lieu.

La fédération a lancé un appel à candidature à toutes les communes possédant un club de tambourin, afin qu'elle proposent des locaux à même d'accueillir les deux entités. Les projets de quatre d'entres elles ont été présélectionnés puis c'est finalement la ville de Gignac qui a été retenue. La proposition de la municipalité était celle qui correspondait le mieux aux besoins de la fédération. De plus, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a manifesté un réel intérêt au projet et s'est engagée fortement aux côtés de la municipalité pour accueillir la fédération et la fabrique de tambourin sur son territoire.

La FFJBT est donc installée à Gignac depuis mi-janvier. Désormais, les bureaux et la fabrique sont côte à côte, ce qui facilite énormément le suivi des commandes.

Trophée de la Vallée de l'Hérault, 2e édition

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault et les 4 clubs de tambourins du territoire (Gignac, Montarnaud, Pouzols, Vendémian), vous donnent rendez-vous pour le deuxième Trophée de la Vallée de l'Hérault, les **samedi 22 et dimanche 23 septembre à Montarnaud**.

Au programme :

- Rencontres minimes le samedi après-midi
- Rencontres senior région le dimanche matin
- Rencontres senior nationale le dimanche après-midi

Infos..
Communauté de communes Vallée de l'Hérault : 04 67 57 04 50

Mathieu TERME
Monteur de tambourins

Qu'est-ce que la fabrique de tambourin ?

Comme son nom l'indique, la fabrique de tambourin est l'endroit où sont fabriqués les tambourins, sortes de « raquettes » avec lesquelles se pratique ce sport.
Il n'existe qu'une seule fabrique de tambourin en France. Implantée à Balaruc à partir de 1982, elle vient d'être transférée à Gignac dans les mêmes locaux que la fédération.
Je suis l'unique monteur de tambourin à travailler à la fabrique.
Les principaux clients sont les clubs qui commandent des tambourins neufs pour leurs joueurs ou qui nous demandent de « rechaper » des tambourins percés. Néanmoins, de plus en plus de particuliers, associations ou écoles nous passent également commande.

Pouvez-vous nous décrire la technique de fabrication ?

Jusqu'à la fin des années 70, les tambourins traditionnels étaient fabriqués à partir de bois et de peau de chèvre. Depuis les années 80, la pratique du sport a évolué et s'est professionnalisée, le matériel a suivi ce mouvement. Pour répondre aux exigences nouvelles des joueurs, les matériaux utilisés sont maintenant le plastique, le caoutchouc et la toile synthétique ; ils offrent une meilleure résistance et permettent des réglages plus fins (tension de la toile, poids du tambourin,sonorité). Les différents composants sont assemblés en suivant une technique encore principalement manuelle.

De quels équipements disposez-vous ?

La fabrique est équipée d'une machine prototype, unique au monde, qui a été spécialement conçue et fabriquée par une équipe du lycée technique de Sète. Elle permet de tendre la toile sur le cercle en y appliquant la tension souhaitée afin de répondre parfaitement aux demandes exprimées par les joueurs.
Tous les composants que j'utilise pour le montage des tambourins sont directement importés d'Italie (cercle, joint, toile, poignée, balle) auprès du fabricant Giacopuzzi, l'une des références italiennes avec plus de 50 ans de métier. Ils sont assemblés suivant la technique de ce fabricant, ce qui permet d'optimiser leur performance.
Enfin, pour le flocage de la toile, nous disposons d'une machine allemande qui permet d'imprimer en quadrichromie n'importe quel motif, logo ou photographie sur le tambourin.

Comment êtes-vous devenu monteur de tambourin ?

J'ai d'abord répondu à l'offre publiée par la fédération puis après avoir été retenu, j'ai suivi une formation auprès du fabricant Italien Jaco Giacopuzzi. Il m'a enseigné sa technique d'assemblage au sein de sa propre fabrique à Vérone pendant une semaine. Il est ensuite venu en France pour parfaire mon apprentissage sur notre machine à Gignac. C'est un réel privilège d'avoir reçu cet enseignement de Giacopuzzi. Dans son pays, les différents fabricants se livrent une véritable guerre pour proposer la meilleure technique de fabrication et parvenir à devenir le leader du marché.

Fabrication d'un tambourin, pas à pas

Démonstration d'assemblage de tambourin suivant la technique Giacopuzzi par Mathieu Terme :

1- Il découpe d'abord un carré de toile en se servant d'un gabarit qui correspond au diamètre du tambourin commandé (26 ou 28 cm).

2- Le cercle et le joint sont assemblés sur la machine, la toile est pincée sur le cercle par l'un des vérins puis tendue par le second conformément à la tension souhaitée.

3- Mathieu applique ensuite manuellement du ruban adhésif et agrafe la toile sur le cercle ; la machine est utilisée à ce stade uniquement pour faire tourner lentement le cercle sur un axe fixe, ce qui facilite la régularité du geste.

4- Le surplus de toile est découpé puis une partie des fibres du centre du tambourin est supprimée à l'aide d'un puissant solvant pour donner la sonorité si particulière des tambourins.

5- Mathieu applique ensuite une ou deux lignes de ruban adhésif de couleur sur le cercle pour décorer le tambourin qui est ensuite imprimé à l'aide de la machine prévue à cet effet.

6- Enfin, le cercle est percé et la poignée fixée manuellement.

Pour vos commandes de tambourins

Contactez la fabrique France Tambourin :
100 chemin Marc Galtier – 34150 Gignac
04 67 86 18 37

Tarifs :

Tambourin neuf simple – 15€

Tambourin neuf personnalisé – 20€

Tambourin rechapé à partir d'un cercle non nettoyé – 9,20€

Tambourin rechapé à partir d'un cercle propre – 6,90€

http://www.sport-tambourin-ffjbt.com/

Etape 2 : toile tendue sur le cercle

Etape 3 : toile aggrafée sur le cercle

Etape 4: application du solvant

Autour des ponts de la Vallée de l'Hérault

D'une rive à l'autre

Le patrimoine bâti d'un territoire est souvent rattaché aux monuments et curiosités que l'on rencontre dans les milieux urbains. Généralement, ces centres historiques ont pris forme au Moyen-Age, autour ou à quelques centaines de mètres d'un édifice religieux ou d'un donjon seigneurial. Mais ils ne sont pas les seuls témoins de notre histoire. En effet, la construction des routes, moulins et ponts sont également le reflet de l'ingéniosité des hommes à des époques diverses.

Le problème du pont, c'est qu'on passe dessus, et donc, on ne le voit pas, excepté si on l'aborde depuis des hauteurs ou en diagonale. Parmi les plus impressionnants : le Pont de Normandie et le Viaduc de Millau.

En Vallée de l'Hérault, on cultive une tradition du bâti selon les caractéristiques de l'art roman et une exceptionnelle entité architecturale des ponts en arche : architecture massive, arcatures plein cintre, sobriété, efficacité, esthétique et régularité des courbes. Une exception parmi ces ouvrages : le **pont suspendu de Lagamas**. Erigé en 1899, il remplaça la barque reliant Gignac à Lagamas. Il est représentatif de l'influence de l'architecture métallique et de l'utilisation de nouveaux matériaux à l'époque de la révolution industrielle. D'une centaine de mètres de long, il est remarquable par son tablier suspendu à des cables tendus entre les quatre pylones qui le soutiennent.

Le pont suspendu de Lagamas

Le pont sur l'Arnoux

Au débouché des Gorges, le **pont du Diable** est tout un symbole. Dernier ouvrage bâtit de 1025 à 1031, en concertation entre les Abbayes d'Aniane et de Gellone, il résiste aux crues torrentielles du fleuve depuis mille ans et marque le passage des monts à la plaine. D'une cinquantaine de mètres de long, il matérialise l'introduction des techniques du premier âge de l'art roman dans la région et paraît être le plus ancien pont médiéval français existant. Comprenant deux arches principales et deux ouvertures secondaires, les ouïes, favorisant l'écoulement des eaux en cas de crue, il est la puissance et la solidité de l'architectonique.

Le **pont de Gignac** a vu le jour entre les XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, âge d'or de la route française. Il est considéré comme le plus remarquable pont français de cette époque et figure dans l'Atlas de la Science de l'Ingénieur par Delaistre. Il relève de deux volontés, la continuité des formes anciennes et la conception d'une architecture nouvelle et originale. Long de 175 mètres, érigé en pierres de taille, composé de trois arches, il est parfaitement symétrique. Le peu de décoration que l'on y observe témoigne de l'aspect fonctionnel du pont, cependant les deux bossages des arches latérales donnent un effet de légèreté à la voûte centrale qui enjambe l'Hérault d'une seule volée (48,70 m). Son petit frère fut expérimenté avant lui sur l'Arnoux entre St-André-de-Sangonis et St-Félix-de-Lodez. Le **pont sur l'Arnoux** est une réelle maquette de présentation à l'échelle 1/6ème.

Dernier ouvrage en date dont la construction sera terminée d'ici quelques mois, le **pont sur l'Hérault** se met en place sur le tracé reliant l'A75 à l'A750. Il facilitera les flux touristiques et locaux par ces deux autoroutes et désengorgera les villages de la Vallée de l'Hérault. Alliant tradition et modernité, il est composé d'une arche et demi et construit en BHP (Béton Haute Performance, composé d'un béton armé et précontraint). Il est l'optimisation des matériaux et des techniques modernes au service d'une esthétique ancestrale. La nature imposant les mêmes contraintes à l'homme depuis des millénaires, il reste impératif de bâtir des monuments solides et pas seulement esthétique. De ce fait, la pression de l'eau exercée en cas de crue, sur les piles du Pont sur l'Hérault est des plus limitée. Ces appuis ont été étudié afin de construire des béquilles des plus profilées et qui prennent appui de part et d'autre des berges. Esthétique et efficacité, un compromis qui est le leit-motiv des bâtisseurs de chaque époque.

Le pont sur l'Hérault

Alentours

Edition spéciale du magazine de la Communauté de commune Vallée de l'Hérault
N° 3 - Juin 2007

Grand Site Saint-Guilhem-le-Désert Gorges de l'Hérault

Aniane, Arboras, Argelliers, Aumelas, Bélarga, La Boissière, Campagnan, Gignac, Jonquières, Lagamas, Montarnaud, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puéchabon, Puilacher, St-André-de-Sangonis, St-Bauzille-de-la-Sylve, St-Guilhem-le-Désert, St-Guiraud, St-Jean-de-Fos, St-Pargoire, St-Paul-et-Valmalle, St-Saturnin-de-Lucian, Tressan , Vendémian

L'édito du Président

Après une phase nécessaire de réflexion et d'études autour des différentes actions prévues au sein de la convention OGS, les marques de reconnaissance quant à la qualité des projets envisagés sur le Grand Site St-Guilhem-le-Désert – Gorges de l'Hérault et leur gestion par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault se multiplient.

En août 2006, deux des projets de l'Opération Grand Site ont été labellisés Pôle d'Excellence Rurale. Cette distinction est venue récompenser le travail accompli par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault depuis 2002, pour protéger et valoriser les richesses naturelles et patrimoniales de ce site.

Plus récemment, en avril 2007, les OGS St-Guilhem-le-Désert et Navacelles ainsi que la Vallée de la Buège ont été réunies en un même pôle touristique par la Région Languedoc Roussillon, dans son schéma régional de développement touristique. Celle-ci a, en effet, choisi de centrer ses interventions sur des sites touristiques remarquables pour impulser une dynamique de développement touristique et économique.

Le Conseil général de l'Hérault s'est également engagé à soutenir la communauté de communes dans la conduite de l'Opération Grand Site : financement de l'opération d'aménagement des abords du Pont du Diable et inscription au Contrat de Territoire 2007 de certaines actions (schéma des activités de pleine nature, aménagement de la place du Portal à St-Guilhem-le-Désert).

Forte de ces succès, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault poursuit sereinement les projets programmés sur les différents villages du Grand Site : abords du Pont du Diable (sur Aniane et St-Jean-de-Fos), place Etienne Sanier (Aniane), traverse du village de St-Guilhem-le-Désert.

Le Président de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault

Sommaire

Actus ! 2
Projets 4
Rencontres 7
Découverte 8

Les 5 communes de l'OGS :

Aniane, Montpeyroux, Puéchabon, St-Guilhem-le-Désert, St-Jean-de-Fos

Le Pont du Diable et les gorges de l'Hérault

Des sorties de découverte de l'environnement au Pont du Diable

Dans le cadre de l'Opération Grand Site et de sa mission d'amélioration de l'accueil et de l'animation touristique et culturelle, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, en partenariat avec l'association gignacoise Demain la Terre !, propose un programme de sorties naturalistes et d'ateliers de sensibilisation à l'environnement.

Six sorties découvertes de l'environnement (durée 2h30) sont donc programmées au départ du Pont du Diable (près du point d'accueil sur le parking) :

- **Samedi 30 juin** – *« Découverte du fleuve Hérault et de ses abords en canoë »*
  Rendez-vous à 8h45 au Pont du Diable. 5€ par participant (frais d'assurance).
- **Mardi 10 juillet et mardi 7 août** – *« La garrigue : comment vivre avec la chaleur, la sécheresse et les orages d'automne ? »*
  Rendez-vous à 9h30 au Pont du Diable. Gratuit
- **Mardi 17 juillet et mardi 14 août** – *« La forêt des bords du fleuve : à la découverte d'un milieu méditerranéen original »*.
  Rendez-vous à 9h30 au Pont du Diable. Gratuit.
- **Mardi 24 juillet** – *« Géologie du fleuve Hérault : faisons parler les galets ! »*
  Rendez-vous à 9h30 au Pont du Diable. Gratuit.

A noter également l'organisation, sur le site du Pont du Diable, de 4 ateliers de sensibilisation sur le thème des déchets et de la consommation d'eau. Les **mercredis 18, 25 juillet, 1 et 8 août** de 10 heures à 12h30. Gratuit.

Inscrivez-vous auprès de l'Office de tourisme intercommunal St-Guilhem-le-Désert - Vallée de l'Hérault :
04 67 57 58 83
oti@saintguilhem-valleeherault.fr

Deux projets du Grand Site labellisés

En août 2006, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a obtenu le label Pôle d'Excellence Rurale (PER) pour son projet « Développement d'un pôle de performance patrimonial ». Les pôles d'excellence rurale sont des projets favorisant le développement des territoires ruraux et recevant à ce titre un financement particulier de la part de l'État. Cette labellisation vise à soutenir les démarches d'initiatives rurales et à encourager l'innovation.

Le projet labellisé s'inscrit dans la dynamique territoriale du Grand Site St-Guilhem-le-Désert–Gorges de l'Hérault. Il vise à valoriser les richesses de ce territoire et ses savoir-faire (artisanat potier, oléiculture, viticulture…), à développer un tourisme de qualité tout en préservant le site et sensibilisant les visiteurs à sa fragilité. De réels enjeux sont attachés à ce projet qui devra notamment permettre de mobiliser les populations locales et les filières professionnelles autour d'un projet de territoire commun et générer des retombées économiques.

L'objectif est de structurer un réseau de pôles d'accueil et de promotion des richesses, notamment par la création d'une Maison du Grand Site au pont du Diable et d'une Maison de la Poterie à St-Jean-de-Fos.

La conduite de ces deux opérations implique la mise en œuvre d'un partenariat public-privé. En effet, au-delà des partenaires publics de la communauté de communes (services de l'Etat et des collectivités locales, ONF, acteurs publics du tourisme, Pays Cœur d'Hérault, chambres consulaires et ASA locales) de nombreux acteurs privés sont également impliqués : professionnels de la filière viticole, de la filière argile, restaurateur, exploitant agricole et plus largement les acteurs du tourisme et de la filière oléicole.

Le projet « Développement d'un pôle de performance patrimonial », présenté par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, correspondait aux critères d'attribution du label PER (ambition en matière d'emploi, priorité au développement territorial durable, ancrage rural fort, conduite de projet multi partenariale, place affirmée à l'innovation), et les services de l'Etat ont été convaincus par sa qualité.

Ainsi, sur le budget global de l'opération, estimé à 3 000 000 €, 80 % de financements seront mobilisables auprès des partenaires institutionnels dont environ 30 % auprès du Département, 17 % auprès de la Région et 30 % auprès de l'Etat au titre du PER.

Un réseau de 32 Grands Sites en France

Créé en novembre 2000, le Réseau des Grands Sites de France est une association loi 1901 qui regroupe les organismes locaux chargés de la gestion des Grands Sites. Associant dix-sept Grands Sites à sa création en 2000, le Réseau en compte trente-deux en 2005.

Le Réseau est un lieu de partage d'expérience et d'échange de savoir-faire. Les sites ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs, permettant d'assurer un accueil de qualité tout en respectant l'esprit des lieux, et de générer un impact positif sur le tissu social et économique environnant.

Les trente deux grands sites emblématiques réunis par le Réseau des Grands Sites de France font l'objet d'un ouvrage publié par les Editions Actes Sud : « Voir grand – Panorama des grands sites ». La première partie de cet ouvrage invite à une promenade au cœur des grands sites : la Pointe du Raz, le Pont du Gard, les Gorges du Verdon, la montagne Sainte-Victoire, le Cirque de Navacelles, la Dune du Pilat, St-Guilhem-le-Désert et les Gorges de l'Hérault…

Elle met en scène ce qui les rend uniques et présente pour chacun les enjeux et les moyens de leur préservation.

Dans une deuxième partie, Kenneth White, poète et essayiste, projette un éclairage personnel sur la signification que peut prendre aujourd'hui le concept de « grand site » : lieu privilégié d'ouverture sur le monde, de ressourcement, de renouvellement du rapport entre l'esprit humain et la terre...

Ce livre a pour ambition d'appuyer la politique en faveur des Grands Sites mise en place par le ministère de l'Environnement. Il a aussi pour objectif de faire connaître l'amplitude de l'action des gestionnaires des grands sites :

- offrir aux visiteurs des sites restaurés et préservés,
- favoriser un tourisme durable et responsable en respectant les conditions de vie des habitants,
- générer des retombées économiques pour les régions proches,
- assurer une gestion active et à long terme de ces « trésors » de notre patrimoine.

Voir grand – Panorama des grands sites, Ed. Actes Sud, avril 2007

Format 10 x 19 cm, 80 p., 32 photos

Prix public 9 € - Disponible dans les boutiques des Grands Sites et en librairie

Contact…

RGSF
Grand Site de Solutré - BP 80015
71012 Charnay-lès-Mâcon cedex
Tél : 03 85 35 82 81
www.grandsitedefrance.com

Lancement des travaux d'aménagement

Abords du Pont du Diable

Dressé sur le fleuve Hérault en son point le plus étroit, le Pont du Diable marque le passage des gorges à la plaine viticole. Classé monument historique et inscrit au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre des chemins de St-Jacques, il est un des sites les plus visités du département.
Sa situation particulière et sa renommée en font un lieu clé pour de nombreuses actions de l'Opération Grand Site, notamment :
- l'aménagement d'un pôle d'accueil,
- une meilleure répartition du public sur l'ensemble de la Vallée de l'Hérault,
- l'organisation du plan de circulation et de stationnement dans les gorges de l'Hérault.

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a décidé de lancer une ambitieuse opération d'aménagement des abords du Pont du Diable. Le projet, déclaré d'Utilité Publique par le Préfet en janvier 2005, a pour objectifs :
- la préservation et la sécurisation du lieu,
- l'organisation des stationnements,
- le développement des circulations douces et des cheminements piétons,
- la création d'un espace d'accueil et de promotion.

L'équipe de maîtrise d'œuvre qui conduit le projet a été désignée sur concours en septembre 2005 : il s'agit du groupement Agence APS (paysagiste), Rudy Ricciotti (architecte), Cap vert (bureau d'études technique) et Studio Totem (designer).
Les acquisitions foncières nécessaires à l'exécution des travaux d'aménagement ont été réalisées par la communauté de communes. L'autorisation spéciale de travaux en site classé a été délivrée par le Ministère de l'environnement en mai 2007. La sélection des entreprises qui réaliseront les travaux est en partie achevée. Une fois tous les marchés attribués et la phase de préparation du chantier terminée, les travaux devraient débuter en septembre 2007. Une mise en service provisoire des principaux aménagements du projet est prévue pour la saison 2008 avant l'ouverture définitive en 2009.

Le budget prévisionnel de l'opération d'aménagement s'élève à 7,5 millions d'euros HT sur trois ans (dont 1,5 pour la Maison du Site). Des subventions seront mobilisables auprès des partenaires de l'OGS à hauteur de 75 % du montant.

La Maison du site : futur point d'accueil, d'information et de promotion

La paserelle piétonne s'intègrera parfaitement à la végétation du site

L'esprit et le contenu du projet

L'intervention architecturale et paysagère de l'équipe de maîtrise d'œuvre joue sur la disparition des aménagements au profit de la beauté naturelle du site : effacement et encastrement dans l'environnement naturel. Une grande partie des matériaux utilisés seront naturels (bois) ou issus du site (pierre concassée). L'objectif est de respecter totalement l'identité du site, de le révéler sans en modifier les équilibres et d'assurer une cohérence globale d'aménagement.

- La Maison du site sera un pôle d'accueil, de promotion et d'orientation sur l'ensemble de la Vallée de l'Hérault. Elle regroupera différents espaces : accueil et information, découverte et interprétation, promotion et vente des produits locaux, restauration légère.

- La passerelle piétonne permettra aux visiteurs de rejoindre le Pont du Diable en étant protégé des nuisances de la route. Ouvrage léger et élégant de 72 m de portée, il alliera haute technologie (béton fibré ultra haute performance) et harmonie avec la végétation du site.

- Le parc de stationnement, divisé en 3 terrasses, s'enfoncera progressivement dans l'emprise élargie de l'ancienne gravière, en pente vers le fleuve et étagé. Il n'aura aucun impact visuel sur le site et sa capacité sera de 460 places dont 14 places camping-cars et 6 bus.

- Des circulations douces et des cheminements piétons seront créés. Des chemins reliant le parking, la Maison du site, le Pont du Diable, la plage, le village de St-Jean-de-Fos sont prévus ainsi que la mise en place d'un système de navettes reliant le Pont du Diable au village de St-Guilhem-le-Désert.

A noter également, que la RD27 sera déplacée vers l'est sur environ 280 mètres (entre les deux ponts routiers) afin de libérer les abords du pont du Diable de l'usage automobile, sécuriser le site, empêcher le stationnement longitudinal et donner la priorité aux cheminements piétons.

Aniane et St-Guilhem-le-Désert

Des travaux de requalification

Aniane : aménagement de la place Etienne Sanier

De part sa situation géographique, Aniane est le principal village d'entrée sur le Grand Site St-Guilhem-le-Désert - Gorges de l'Hérault. C'est également une commune en pleine croissance qui devra prochainement répondre à des besoins importants en terme de commerces.

La place Etienne Sanier est un lieu privilégié pour le développement commercial en liaison avec le cœur de village. Pour accroître l'attractivité de la commune et répondre au besoin d'expansion du commerce du centre bourg, la municipalité d'Aniane, assistée par la Communauté de communes Vallée de l'Hérault qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée, a lancé un vaste projet d'aménagement de la place Etienne Sanier.

Le scénario d'aménagement validé par le conseil municipal est une esplanade : le concept d'aménagement donne la priorité aux piétons et permet de restructurer le centre du village en recréant un lien visible entre les deux places principales. Le projet est organisé autour de la création d'un espace public central servant de place piétonne (promenade, jeu de boule, animation en plein air, jardin d'enfants…). Le mur de soutènement actuel sera remplacé par des pans inclinés et des escaliers ouvrant la place sur le boulevard St Jean (RD32). Les places de stationnement seront réorganisées afin de ne plus empiéter sur l'espace piéton et leur capacité sera conservée. La circulation des véhicules autour de la place sera réorganisée.
Les travaux se dérouleront de septembre 2007 à mai 2008

Futur aménagement de la place Etienne Sanier à Aniane

Verbatim

Monsieur le maire d'Aniane, conseiller général du canton d'Aniane

Requalification de la place Etienne Sanier
« Cette opération s'inscrit dans le programme d'aménagement des places des villages du Grand Site lancé depuis plusieurs années. La requalification de la place Sanier est absolument nécessaire pour notre commune, à plusieurs titres : elle permettra à Aniane de disposer d'une entrée embellie mais aussi sécurisée. Actuellement, la vitrine du village est celle d'un parking et d'un mur souillé par l'affichage sauvage. Les aménagements prévus vont permettre de mettre le stationnement en retrait et de créer un espace de vie agréable dans le village. Nous avons présenté le projet au cours de réunions publiques auprès des habitants, des riverains et des commerçants : il a été très bien accueilli, quelques questions ont été soulevées auxquelles nous avons pu apporter des réponses après discussion. »

La conduite de l'opération grand site
« L'adhésion des 5 communes du Grand Site (Aniane, Montpeyroux, Puéchabon, St-Guilhem-le-Désert et St-Jean-de-Fos) à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a permis à cette dernière de prendre la conduite de l'OGS. L'union permet de disposer de moyens financiers et humains indispensables à la conduite d'un projet comme le Grand Site. Ensemble, nous pouvons préparer l'avenir plus sereinement et développer l'économie, le tourisme et les services qui nous permettront de mieux vivre dans nos villages et d'éviter de devenir une vallée dortoir. »

St-Guilhem- le-Désert : retraitement de la traverse

Dans le cadre de l'Opération Grand Site, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et la municipalité de St-Guilhem-le-Désert poursuivent leurs efforts pour la mise en valeur des espaces urbains du village et une meilleure gestion des flux de circulation. Plusieurs opérations de requalification de la RD4 sont ainsi programmées :
- requalification de la Place du Portal (octobre 2007 à janvier 2008),
- retraitement de l'entrée sud (novembre 2007 à mars 2008),
- retraitement de l'entrée nord (courant 2008)

La traverse du village sera donc complètement retraitée pour davantage de sécurité, de meilleures conditions de visite et une réelle priorité à la circulation piétonne.
L'intervention sur l'entrée nord prévoit le retraitement du parking Saint Laurent et celle sur l'entré sud l'aménagement d'une placette de retournement pour les bus. L'opération est estimée à 989 000 € (516 000 € pour l'aire de stationnement Saint Laurent et 473 000 € pour l'aire de retournement). Ces opérations de retraitement sont réalisées dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée. Ainsi, la commune de St-Guilhem-le-Désert pourra s'appuyer sur les compétences de la communauté de communes pour la définition, le suivi et la gestion des chantiers tout en bénéficiant d'une répartition des charges financières dans le temps. La commune a décidé de prendre en charge l'achat des parcelles et de porter l'investissement des travaux du parking Saint Laurent.

Etude de fréquentation

Profil et attentes des visiteurs

Durant l'été 2006 (du 19/06 au 24/09), la Communauté de communes Vallée de l'Hérault a conduit une enquête de fréquentation estivale sur le territoire du Grand Site. Il s'agissait d'une part, de mesurer la fréquentation du site en différents points, et d'autre part, de connaître les attentes des visiteurs, dont les objectifs sont a priori différents selon qu'ils fréquentent les sites de baignade au Pont du Diable, la Grotte de Clamouse ou les villages du Grand Site.

Estimation de fréquentation

• Grand Site – Gorges de l'Hérault :
- entre 650 000 et 700 000 visiteurs pour l'année 2006
- 450 à 500 000 visiteurs entre le 15 juin et le 15 septembre 2006
- jour de pointe entre 12 et 13 000 visiteurs

• Site du Pont du Diable, sur l'année, entre 270 et 310 000 visiteurs, pour le point de vue (hors baignade unique).

Les visiteurs

• Lieu de résidence : 31 % Hérault, 55 % Reste de la France, 14 % Etranger.
L'étude met en évidence la part majoritaire des non-résidents du département de l'Hérault avec plus de 69 % du total et confirme ainsi l'attrait touristique du site.

• A la question « Etes-vous en vacances ? », plus de 7 personnes sur 10 ont répondu oui.

• Plus de 6 visiteurs sur 10 découvraient le site pour la première fois.

Les motifs de visite

•L'arrêt sur le Pont du Diable et la visite des abords arrivent au deuxième rang (47,5 %) après la visite du village de St-Guilhem-le-Désert qui reste l'objectif principal de venue dans les Gorges (65%).

• La baignade au niveau du Pont (45 %) et la visite de la grotte de Clamouse (26,5 %) sont les deux autres motifs de venue ayant mobilisé le visiteur.

• Les activités sportives, randonnée et canoë entre 9 et 10 %, se détachent très nettement de la pêche et la balade en vélo (respectivement 1,4 et 0,9 %).

Les opinions sur les projets à l'étude

• L'aménagement de sentiers réservés aux piétons (entre le Pont du Diable et St-Jean de Fos d'une part, et le Pont du Diable et St-Guilhem-le-Désert d'autre part) : les visiteurs sont favorables à ce projet, puisque le « oui » l'emporte avec près de 84 %.

Baignade au Pont du Diable : un des principaux motifs de visite sur le Grand Site

• L'utilisation des parcs de stationnement et du système de navettes : entre 55 et 65 % des visiteurs se déclarent prêts à utiliser les parkings. Parmi ceux-ci, 96 % affirment qu'ils emprûnteront les navettes.

• La création d'une Maison du Site offrant différents équipements et services :

- Exposition et atelier de découverte

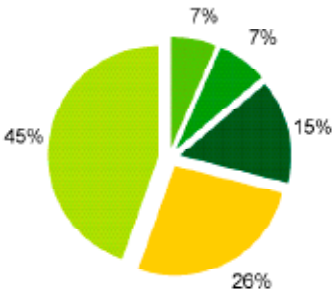

- Promotion et [illegible] produits locaux

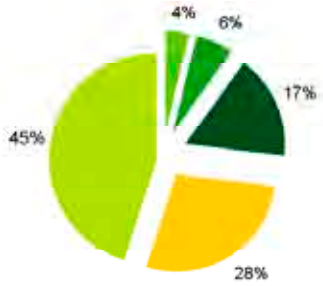

- Restauration (à base de produits régionaux)

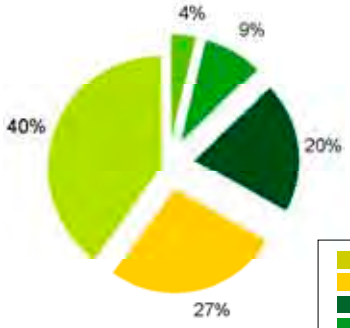

- Des[illegible]its viticoles

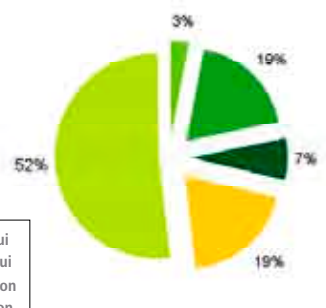

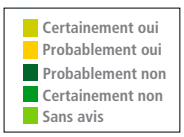

Maison de la Poterie à St-Jean-de-Fos

Interview croisée

Quelles relations existent-ils entre les artisans potiers de St-Jean-de-Fos et des alentours ?

Claude Destang : Les relations sont bonnes. Les premiers potiers installés à St-Jean-de-Fos ont fait en sorte que les relations soient conviviales. Quand je me suis installé, j'ai tout de suite souhaité que nous soyons nombreux au village. Nous avions l'histoire, le patrimoine, les derniers ateliers de poterie… et l'envie de faire revivre ce savoir-faire à St-Jean-de-Fos. J'ai donc toujours fait en sorte que les nouveaux soient bien accueillis.

Catherine Cotonian-Moiroux : Nous créons des choses ensemble. Douze céramistes du village et des alentours se sont réunis à St-Jean-de-Fos au sein de la Maison des Potiers au début des années 2000. Il s'agit d'un point de vente où les visiteurs peuvent découvrir tout un éventail de productions. Toutes les techniques de poterie y sont représentées et pas seulement la technique de la terre vernissée propre à St-Jean-de-Fos. C'est un réel esprit de coopération qui anime cet espace. Nous nous sommes d'abord regroupés en association puis en Groupement d'Intérêt Economique (GIE). Parallèlement, nous avons créé l'association des Potiers de St-Jean-de-Fos qui organise aujourd'hui, le marché « Terre vivante » du mois d'août et la « Braderie des potiers » du mois de mai.

Démonstration de tournage

Guy Charles Aguilar : Les relations sont en effet chaleureuses et spontanées mais aussi très organisées. Il existe une réelle logique à St-Jean-de-Fos et une continuité dans l'histoire du village.
Dans les années 70, la tradition potière a été ravivée avec la constitution et la mise en valeur de la collection municipale. Dans un second temps, dans les années 80, le marché des potiers annuel « Terre vivante » a été lancé. Puis tout au long des années 90, plusieurs potiers sont venus s'installer sur le village et la municipalité a créé une marque collective avec un cahier des charges technique et philosophique strict. Les potiers accueillis à St-Jean-de-Fos doivent manifester leur volonté d'appartenir à une identité qui transcende leur empreinte individuelle. Ainsi, le village, de part son histoire, l'installation progressive d'artisans potiers et la volonté municipale, se réapproprie le savoir-faire potier et le partage.
Aujourd'hui, St-Jean-de-Fos compte environ 10 ateliers de poterie qui emploient une vingtaine de personnes.

Que pensez-vous de la création de la Maison de la Poterie ?

CD : Il y a plus de vingt ans que j'attends ça ! Je vois depuis trop longtemps la collection municipale peu accessible et fermée le week-end. C'est dommage de ne pas l'exposer de façon permanente. C'est en voie d'aboutir, donc je suis satisfait.
De plus, j'ai toujours souhaité que nous soyons une quinzaine de potiers au village pour que les visiteurs restent au moins une demi-journée à St-Jean-de-Fos, avec la Maison de la Poterie, ce sera enfin possible.

GCA : La Maison de la Poterie peut conduire au pire ou au meilleur…
Pour qu'elle conduise au meilleur, elle devra réellement porter la dynamique actuelle et devenir un lieu où s'exprime le savoir-faire potier. Elle devra le faire perdurer, permettre à la tradition et au patrimoine de poursuive leur évolution et à la ruralité de s'exprimer. En somme, pour réussir, la Maison de la Poterie devra être l'opposé d'un musée, c'est à dire ne pas être un lieu statique de commémoration mais un lieu vivant et d'échange.

CCM : Au départ, j'étais réticente : je craignais l'image statique et ringarde du musée. Ce qui fait la force de St-Jean-de-Fos, c'est la présence de tous les ateliers, les gens viennent parce qu'il y a une multitude de potiers à découvrir, des techniques différentes et des nouveautés. Le projet de Maison de la Poterie s'inscrit bien dans cette dynamique, c'est pour ça qu'aujourd'hui, mon opinion a évolué et que je crains moins l'ouverture de cet espace.

Quelles perspectives va-t-elle offrir à votre activité ?

CD : La Maison de la Poterie retiendra les visiteurs plus longtemps sur le village. J'espère qu'elle permettra aux potiers mais aussi aux autres commerces de St-Jean-de-Fos de travailler davantage.

CCM : Elle constituera un plus pour St-Jean-de-Fos et ses potiers si tout n'est pas focalisé sur cet espace et que les visiteurs continuent de se promener dans le village. Il faudra être attentif à ce que la Maison de la Poterie constitue un point d'entrée complémentaire et pas l'unique.

GCA : La Maison de la Poterie devra être un lieu d'échange et de partage, c'est en partageant quelque chose avec l'autre que l'on devient proche. J'ai envie que les gens restent mais surtout reviennent à St-Jean-de-Fos parce qu'ils auront tissé un lien particulier avec cet endroit.
Au-delà du climat et des paysages, St-Jean-de-Fos et la Vallée de l'Hérault doivent également attirer pour les hommes et leur savoir-faire. Pour cela, les habitants sont partis prenants, je souhaite qu'ils se sentent impliqués et se réapproprient l'art potier. La Maison de la Poterie devra servir ce double objectif : toucher les habitants et séduire les visiteurs.

▼ Les interviewés

- Guy Charles AGUILAR
Maire adjoint en charge du patrimoine
Co-président de l'association Lo Picart

- Claude DESTAND
Co-président de l'association des Potiers de St-Jean-de-Fos
Co-président de l'association Lo Picart

- Catherine COTONIAN-MOIROUX
Co-présidente de l'association des Potiers de St-Jean-de-Fos
Membre du GIE Maison des Potiers

Pour toute information...
Association des Potiers de St-Jean-de-Fos
04 67 57 77 25

Restauration du patrimoine à Montpeyroux

L'église du Barry

L'église du Barry se situe juste sous le Castellas de Montpeyroux. C'est un élément de patrimoine au cœur de l'histoire du village, qui n'était absolument pas valorisé : elle a été utilisée pendant de nombreuses années par les ateliers municipaux comme lieu de stockage.
Une opération de restauration était devenue nécessaire car d'importants risques d'effondrement existaient. La municipalité a alors décidé de réaliser tous les travaux nécessaires pour redonner son lustre et toute sa place à la chapelle. L'idée était d'en faire à nouveau un lieu de rencontre, non plus de culte mais culturel.

L'église du Barry à Montpeyroux

Lier restauration du patrimoine et action de réinsertion

Au début des années 2000, les travaux de restauration de la chapelle du Barry ont débuté par un chantier Concordia. L'association Concordia est une association nationale qui organise des chantiers de jeunes volontaires internationaux. Ces chantiers visent à favoriser les échanges sociaux et culturels, dans un esprit de paix, d'amitié et de compréhension mutuelle.

Dans un second temps, la municipalité a souhaité ajouter un caractère social au projet en faisant travailler des jeunes en réinsertion. Les travaux de restauration se sont alors inscrits dans le cadre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Cœur d'Hérault-Lodèvois-Larzac. Les PLIE sont des dispositifs visant à favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Ainsi, à partir de 2004, la mise en place d'un chantier d'insertion sur ce projet a permis la réfection de la toiture et des sols de la chapelle (200 m³ de terre et de gravas ont été extraits). La structure originelle de l'église a été mise à jour et toute sa dimension révélée : les petites chapelles qu'il y avait à l'intérieur de chaque cintre ont été démolies pour libérer l'espace.

L'opération a permis aux bénéficiaires du PLIE de découvrir l'ambiance, les règles et le suivi attachés à un chantier de restauration. Ils ont été associés à des intervenants professionnels (tailleurs de pierre, électriciens, plombiers…). Un architecte missionné par la mairie a piloté le projet (Jean Michel FERRY, St-André-de-Sangonis). L'association Passerelle a géré la coordination du chantier où dix à douze jeunes ont travaillé depuis 2004.
A ce jour, la toiture et les enduits sont en voie d'achèvement, il reste le carrelage à poser. Le chantier devrait toucher à son terme dans le courant de l'été.

Faire revivre le patrimoine du village

Les travaux de restauration ont mis à jour des témoignages du passé avec notamment les corps du dernier prêtre et du dernier seigneur du Barry (qui ont été transférés au cimetière du village).
Des peintures baroques du XVIII[e] ont été mises à jour : le choix a été fait de les mettre en valeur comme témoignage de la vie passée de ce lieu. Elles confèrent un caractère particulier et original au bâtiment.
La chapelle du Barry est vouée à devenir un lieu culturel, de rencontre, d'échange et d'exposition. La volonté était de faire revivre le bâtiment sans le dénaturer pour garder l'harmonie et la beauté de ce hameau particulièrement préservé de Montpeyroux.

Restaurer pour faire revivre le patrimoine